



Une force pour la nature

Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau
SAGE du Bassin versant de la Leyre, cours d'eau côtiers
et milieux associés
Maison du Parc
33 route de Bayonne
33830 BELIN BELIET

N/Réf : 012/072/CB/KE

Objet : Pollution de la Leyre

Bordeaux, le 11 juillet 2012

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à la réunion du bureau de la CLE du SAGE qui s'est tenue le 3 juillet dernier au cours de laquelle nous avons évoqué la possible pollution de la Leyre et de certains autres tributaires du Bassin d'Arcachon par des produits phytosanitaires et plus particulièrement par des nématocides utilisés dans les cultures de légumes. Nous vous confirmons donc notre demande :

1. Dresser un inventaire complet des entreprises agricoles du bassin versant et des cours d'eau côtiers susceptibles de déverser leurs effluents dans l'ensemble des cours d'eau, ainsi que la liste de tous les produits phytosanitaires utilisés.
2. Augmenter le nombre de points de mesure, en particulier sur les cours d'eau qui n'en possèdent pas, et la fréquence de ces mesures tout en renforçant la recherche des molécules susceptibles de s'y trouver.
3. Réclamer des études écotoxicologiques sur l'influence de certaines de ces molécules sur la faune et la flore de ces cours d'eau et du Bassin d'Arcachon, et en particulier les huîtres.

Dans le même ordre d'idée, nous demandons également l'évaluation des effets de la démoustication aérienne sur la faune et la flore du bassin versant.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l'évolution de la qualité des eaux de la Leyre, en particulier dans sa partie aval, proche du Bassin d'Arcachon, évolution qui s'est manifestée par la dégradation de l'Indice Biologique Diatomique et qui a conduit à son déclassement par l'Agence de l'Eau, tout à fait contraire aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

Depuis notre réunion, s'est produit l'accident de l'usine Smurfit Kappa à Biganos qui justifie malheureusement encore plus, s'il en était besoin, le rôle primordial de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Leyre dans la protection environnementale du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de prendre en compte nos demandes ci-dessus et de proposer à la CLE toute action susceptible de conduire à l'amélioration de la qualité des eaux des cours d'eau du bassin versant de la Leyre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Claude BONNET,
Vice-Président de la SEPANSO Gironde

Copies : - M. le Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- M. le Président du Comité régional de la conchyliculture
- M. le Président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins
- M. le Directeur régional de l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- M. le Sous-Préfet d'Arcachon
- M. le Directeur de la DREAL Aquitaine

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
Sections locales : SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Lot-et-Garonne

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, CREAQ, LPO Aquitaine

Secrétariat : 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX - Tél. 05 56 91 33 65 - Fax 05 56 91 85 75

www.sepanso.org sepanso.fed@orange.fr